

Déclaration sociale numérique ou DSN dans le secteur public

Public : Toute personne amenée à faire une déclaration sociale numérique dans le secteur public.

Prérequis : Aucun.

Durée : 1 jour (7 heures)

Objectifs : **A l'issue de la formation, le participant est capable de :**

Savoir remplir efficacement la DSN et respecter les délais.

Intégrer les impacts de la DSN sur les gestionnaires de paie.

Savoir procéder à la vérification et sécuriser les données saisies dans le logiciel de paie.

Savoir contrôler efficacement les données envoyées au DSN.

Savoir corriger les anomalies bloquantes.

Programme :

Les fondamentaux de la DSN : Les différentes étapes et les rubriques

- Comprendre l'organisation de la DSN : les différentes rubriques et les données à transmettre.
- La DSN mensuelle
- Les signalements d'évènements
- La gestion des anomalies
- Les étapes de vérification
- Le tableau de bord de la DSN
- Identification des acteurs clés et leurs rôles dans la gestion de la DSN
- Intégration du tableau de bord « Maladie » dans le cadre de la DSN pour un suivi optimal.

Transmettre une DSN mensuelle ou un nouveau signalement d'évènement (suite à correction d'anomalies)

- Les données de la DSN mensuelle : analyse du bloc S20.G00.05
- Les signalements d'évènements : arrêts de travail, reprise de travail, fin de contrat
- Analyse et méthode de contrôle.

Effectuer la déclaration des cotisations : URSSAF, retraite complémentaire, prévoyance

- Le remplacement de la déclaration unifiée des cotisations sociales (DUCS) pour l'URSSAF
- Retraite complémentaire
- Prévoyance.

Contrôle et archivages

- Les opérations de contrôle avant liquidation
- La transmission des états comptables
- Archivages : les délais
- Focus particulier sur le PAS (prélèvement à la source) et la DSN.

Atelier : les bonnes pratiques et la résolution de problèmes liés à la gestion de la DSN

- Organisation interne des services liés à la DSN
- Circulation des flux d'information
- Conflit de répartition des tâches, des responsabilités
- Résolution des bilans ou CRM avec anomalies rencontrées.

Méthode pédagogique :

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques.

Des exposés théoriques pour transmettre les connaissances de base.

Des discussions et échanges pour favoriser les échanges et la réflexion critique.